

Les inscrits à France Travail au 1^{er} trimestre 2025

En moyenne au 1^{er} trimestre 2025, en France hors Mayotte, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 6 494 600 (catégories A, B, C, D, E). En moyenne au 1^{er} trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 26 600 sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables) et 809 300 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables).

En moyenne au 1^{er} trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 738 100. Parmi eux, 3 408 100 sont sans emploi (catégorie A) et 2 330 000 exercent une activité réduite (catégories B, C).

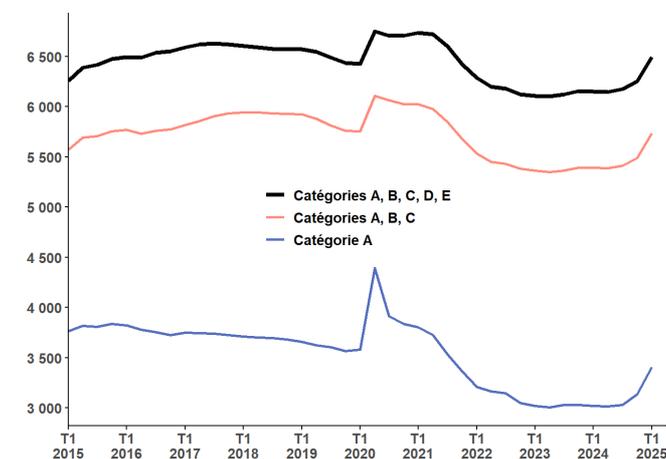
Au 1^{er} trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 3,9 % (+243 400) et augmente de 5,6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 4,5 % sur le trimestre (+246 400) et croît de 6,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 8,7 % (+273 100) ce trimestre et augmente de 12,8 % sur un an.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi

et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en accompagnement intensif des jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 5,4 % ce trimestre et +9,7 % sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

En milliers, France hors Mayotte
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition.

Ces indicateurs complémentaires sont affectés depuis le mois d'octobre 2024 par des changements dans les règles d'actualisation. Ces changements réhaussent les effectifs d'inscrits à France Travail en catégorie A et réduisent les effectifs en catégories B et C, ainsi que les sorties des catégories A, B, C (pour plus de détails, voir avertissement p.3). Au total, sur le champ des séries complémentaires hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) qui ne sont pas affectées par la loi pour le plein emploi, et après neutralisation des effets estimés de l'évolution des règles d'actualisation, le nombre d'inscrits évoluerait de +0,8% pour la catégorie A et de +1,3% pour les catégories A, B, C au 1^{er} trimestre 2025. Ce sont ces évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelle du marché du travail.

Inscrits à France Travail par catégorie

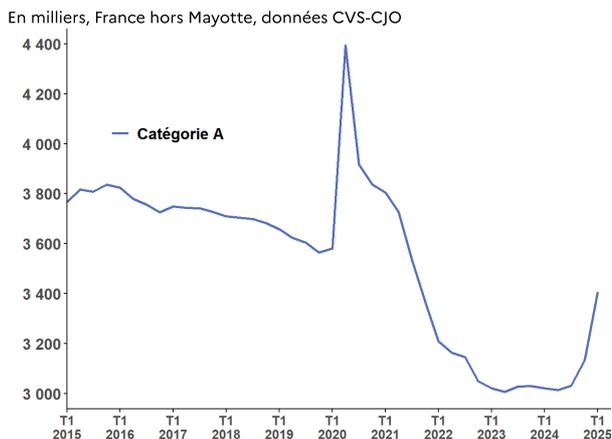
TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

France hors Mayotte, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif (en milliers)			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3022.1	3135	3 408,1	8.7	12.8
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	845.9	833.7	813,3	-2.4	-3.9
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1524	1523	1 516,7	-0.4	-0.5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5392	5491.7	5 738,1	4.5	6.4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	356.9	348.9	352,6	1.1	-1.2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	403.6	410.7	404,0	-1.6	0.1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6152.5	6251.2	6 494,6	3.9	5.6
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	.	.	26,6	.	.
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	.	.	809,3	.	.

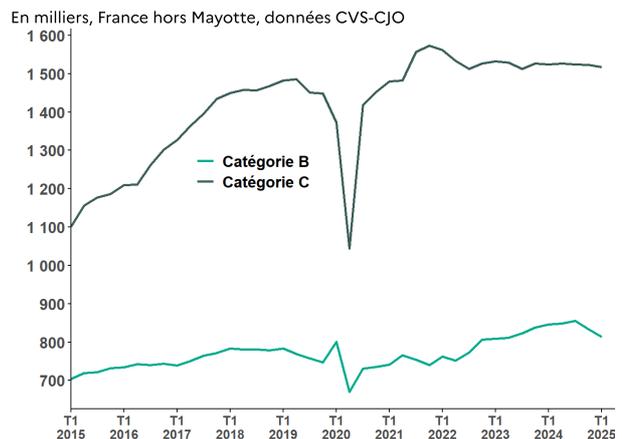
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A



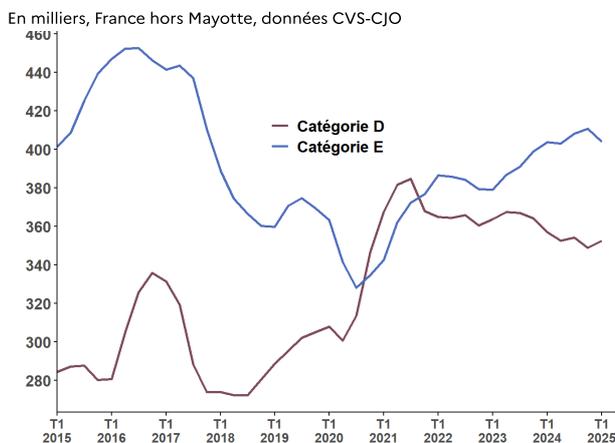
Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C



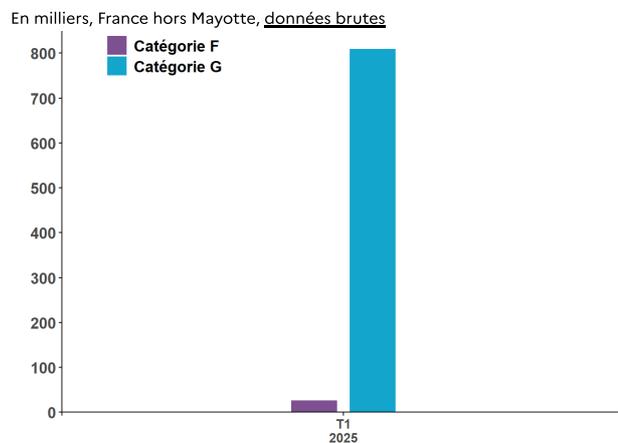
Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E



Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G



Source : France Travail-Dares, STMT.

Avertissement sur les bénéficiaires du RSA

Suite à un incident de production en mars 2025, 36 000 bénéficiaires du RSA ont été classés, à tort, en catégorie A. Sur le premier trimestre, cet incident augmente la catégorie A en moyenne de +12 000. Ces personnes auraient dû être comptabilisées en catégorie G. Cet incident n'affectant que des bénéficiaires du RSA, il n'a pas d'impact sur les séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours).

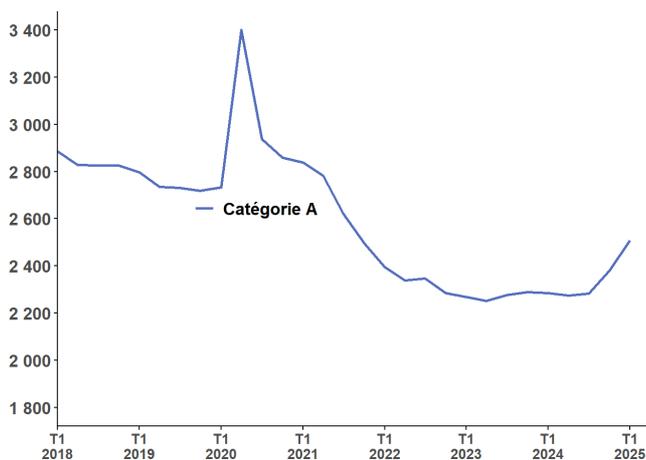
Pour plus d'information, voir [la note incidents et changements de procédure](#).

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

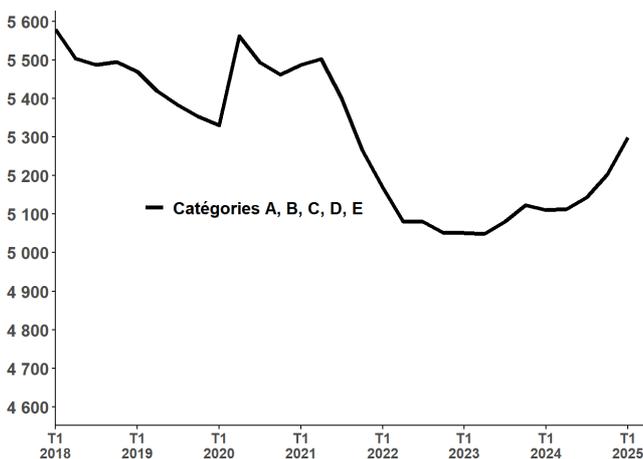
En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A, B, C, D, E hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO

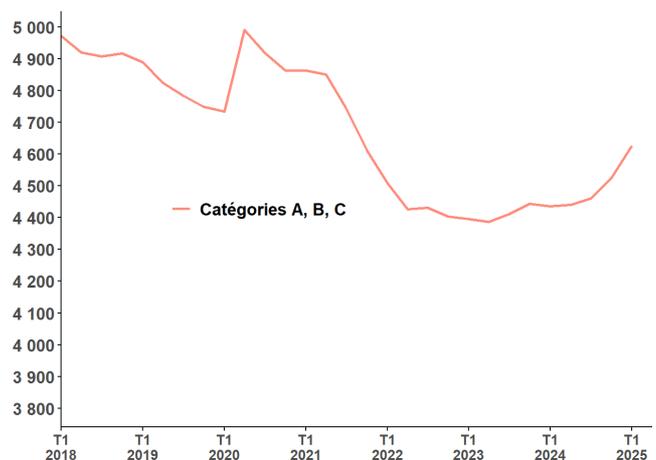


Source : France Travail-Dares, STMT.

Ainsi, au 1^{er} trimestre 2025, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) croît de 5,4 % pour les inscrits en catégorie A (+9,7 % sur un an), croît de 2,3 % pour ceux en A, B, C (+4,3 % sur un an) et augmente de 1,8 % pour ceux en A, B, C, D, E (+3,7 % sur un an) en France hors Mayotte. Toutefois ces évolutions sont affectées par des évolutions sur les procédures d'actualisation mensuelle (cf. avertissement ci-dessous).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)

En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation

Depuis le mois d'octobre 2024, les séries d'inscrits à France Travail en catégories A, B et C et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectées par deux changements dans les règles d'actualisation :

- À compter du mois de janvier 2025, tant qu'elles ne signent pas leur contrat d'engagement, les personnes nouvellement inscrites à France Travail et qui n'ont pas de droit à indemnisation n'ont pas à remplir de formulaire d'actualisation. Elles sont alors inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Cette évolution a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les nombres d'inscrits en catégories B et C (puisque en étant dispensés d'actualisation, ces nouveaux inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur le nombre de sorties des catégories A, B, C. Cette évolution a donc aussi un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Ce changement concerne également les personnes non indemnisables qui se réinscrivent durant le premier trimestre 2025.

- Une évolution au sein du formulaire d'actualisation a été déployée au cours du mois de novembre 2024, s'appliquant aux événements déclarés à partir du mois d'octobre 2024. Les personnes qui s'inscrivent en cours de mois ne peuvent plus déclarer une activité exercée dans le mois si elle est antérieure à leur inscription. Cette évolution dans le formulaire d'actualisation conduit à augmenter le nombre de d'inscrits en catégorie A, en réduisant d'autant le nombre d'inscrits en catégories B et C, sans modifier le nombre total d'inscrits en catégories ABC.

En moyenne au 4^{ème} trimestre 2024, sur le champ des séries complémentaires hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ), ces évolutions auraient conduit à augmenter de 4000 le nombre d'inscrits en catégorie A, et à baisser d'autant le nombre d'inscrits en catégories B et C. En moyenne au 1^{er} trimestre 2025, sur ce même champ, l'effet serait de l'ordre de +105 000 sur la catégorie A, de -59 000 sur les catégories B et C et de -46 000 sur les sorties des catégories A, B, C.

Au total, sur le champ des séries complémentaires hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ), et après neutralisation des effets estimés de l'évolution des règles d'actualisation, le nombre d'inscrits évoluerait de +0,8% pour la catégorie A et de +1,3% pour les catégories A, B, C au 1^{er} trimestre 2025.

Pour plus d'information, voir [la note incidents et changements de procédure](#).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

En France hors Mayotte, au 1^{er} trimestre 2025, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 20,9 % pour les moins de 25 ans (+25,8 % sur un an – voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1), croît de 2,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+4,2 %

sur un an) et croît de 1,2 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+2,3 % sur un an). Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 34,3 % pour les moins de 25 ans (+43,3 % sur un an), croît de 5,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+9,4 % sur un an) et croît de 2,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+4,7 % sur un an).

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

France hors Mayotte, données CVS-CJO

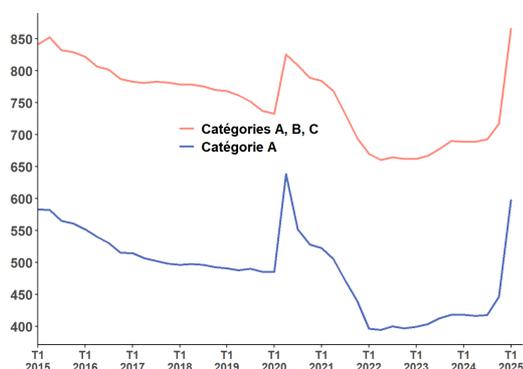
	Effectif (en milliers)			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	5 392,0	5 491,7	5 738,1	4,5	6,4
Moins de 25 ans	689,1	716,7	866,8	20,9	25,8
Entre 25 et 49 ans	3 223,8	3 279,0	3 357,7	2,4	4,2
50 ans et plus	1 479,1	1 495,9	1 513,6	1,2	2,3
Ensemble de la catégorie A	3 022,1	3 135,0	3 408,1	8,7	12,8
Moins de 25 ans	418,0	446,1	598,9	34,3	43,3
Entre 25 et 49 ans	1 753,3	1 820,3	1 918,3	5,4	9,4
50 ans et plus	850,8	868,5	890,8	2,6	4,7

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

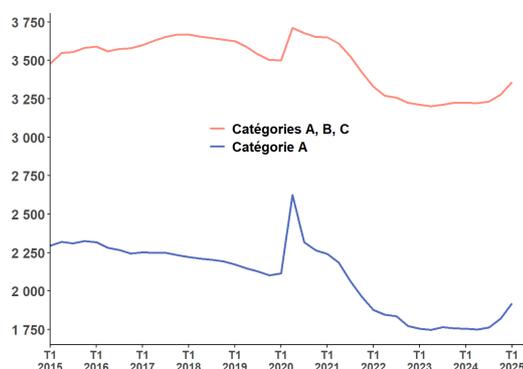
En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

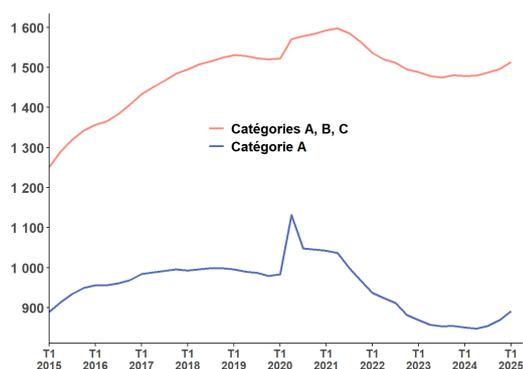
En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT.

Ancienneté en catégories A, B, C

En France hors Mayotte, au 1^{er} trimestre 2025, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C depuis un an ou plus croît de 1,1 % (+2,1 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an augmente de 7,1 % (+9,8 % sur un an).

L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est de 607 jours au 1^{er} trimestre 2025 (-21 jours par rapport au trimestre précédent).

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C

France hors Mayotte, données CVS-CJO

	Effectif (en milliers)			Évolution (en %) sur	
	1er trimestre 2024	4e trimestre 2024	1er trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Moins de 1 an	3 020,6	3 097,8	3 317,6	7,1	9,8
Moins de 3 mois	1 187,1	1 212,1	1 376,8	13,6	16,0
De 3 mois à moins de 6 mois	805,0	823,7	845,3	2,6	5,0
De 6 mois à moins de 12 mois	1 028,6	1 061,9	1 095,5	3,2	6,5
Un an ou plus	2 371,4	2 393,9	2 420,5	1,1	2,1
De 1 an à moins de 2 ans	1 058,9	1 072,0	1 080,4	0,8	2,0
De 2 ans à moins de 3 ans	444,7	484,6	503,2	3,8	13,2
3 ans ou plus	867,8	837,3	836,9	-0,0	-3,6
Part des inscrits depuis 1 an ou plus	44,0 %	43,6 %	42,2 %	-1,4 pt	-1,8 pt
Ancienneté moyenne (en jours) ***	639,0	628,0	607,0	-21,0	-32,0

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

*** L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En France hors Mayotte, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 1^{er} trimestre 2025 croît de 8,7 % par rapport au trimestre précédent (+6,4 % sur un an). Les entrées pour fin de contrat (-4 500 soit -4,3 %), fin de mission d'intérim (-2 100 soit -7,2 %), première entrée sur le marché du travail (-5 100 soit -17,3 %), retour d'inactivité (-7 100 soit -7,2 %) et motif indéterminé (-5 600 soit -12,2 %) sont en baisse sur le trimestre.

TABLEAU 4 | Entrées en catégories A, B, C par motif

France hors Mayotte, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 1er trimestre 2025 (en milliers)	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	99,0	-4,3	-5,0
Fin de mission d'intérim	27,2	-7,2	-12,5
Démission	26,3	-1,5	-8,0
Rupture conventionnelle	41,4	3,2	-1,2
Licenciement économique	9,9	-2,0	8,8
Autre licenciement	32,9	4,1	0,3
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	24,4	-17,3	-15,9
Retour d'inactivité ⁽²⁾	90,9	-7,2	-13,3
Réinscription rapide ⁽³⁾	86,8	-2,3	-7,8
Autres motifs ⁽⁴⁾	117,5	159,4	181,1
Motif indéterminé	40,2	-12,2	-6,9
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	596,5	8,7	6,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,...).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Au 1^{er} trimestre, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C augmente de 1,9 % par rapport au trimestre précédent (-6,2 % sur un an). Les sorties pour radiation administrative (-3 400 soit -7,0 %) et pour défauts d'actualisation (-2 600 soit -1,0 %) sont en baisse sur le trimestre (pour plus d'informations, voir avertissements et [note incidents et changements de procédure](#)). Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+1 900 soit +3,4 %) et autres cas dont réorientations en parcours social (+15 000 soit +32,2 %) sont en hausse sur le trimestre.

GRAPHIQUE 12 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO

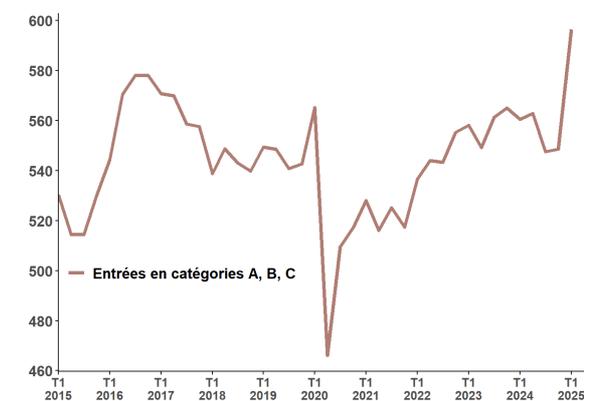


TABLEAU 5 | Sorties des catégories A, B, C par motif

France hors Mayotte, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 1er trimestre 2025 (en milliers)	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	72,7	-1,9	-17,6
Entrée en stage ou en formation	58,2	3,4	-2,0
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	47,1	0,9	0,0
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	246,6	-1,0	-6,7
Radiation administrative	45,2	-7,0	-24,7
Autres cas ⁽³⁾	61,6	32,2	28,9
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	531,3	1,9	-6,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

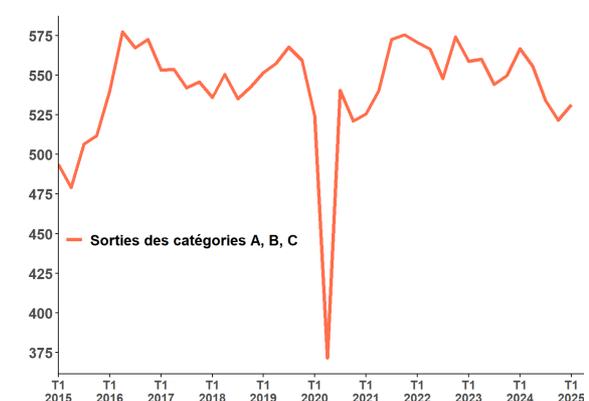
(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Source : France Travail-Dares, STMT.

GRAPHIQUE 13 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

En milliers, France hors Mayotte, données CVS-CJO



ENCADRÉ 1 • Indemnisation au titre du chômage

Au 4^e trimestre 2024, en France, 3 018 300 personnes inscrites à France Travail sont indemnisées au titre du chômage. Ce nombre augmente de 1,0 % ce trimestre (+0,9 % sur un an).

Au 3^e trimestre 2024, en France, 67,1 % des personnes inscrites à France Travail en catégories A, B, C, D, E sont indemnisables au titre du chômage (-2,8 points sur un trimestre et -0,5 point sur un an). Parmi ces personnes, 71,8 % sont indemnisées (+2,4 points sur un trimestre et +0,0 point sur un an).

TABLEAU EN 1 | Personnes indemnisées au titre du chômage

France ^(a), données CVS

	Effectif (en milliers)			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2023 (d)	3e trimestre 2024 (d)	4e trimestre 2024 (p)	un trimestre *	un an **
Ensemble des indemnisés	2 992,6	2 987,0	3 018,3	1,0	0,9
Assurance chômage ⁽¹⁾	2 615,4	2 620,1	2 643,2	0,9	1,1
État ⁽²⁾	255,9	254,7	263,8	3,6	3,1
Autres ⁽³⁾	121,3	112,3	111,3	-0,9	-8,2

TABLEAU EN 2 | Part des personnes indemnisées et indemnisables ⁽⁴⁾ en fin de trimestre au titre du chômage

France ^(a), données CVS

	Part (en %)			Évolution (en pt) sur	
	3e trimestre 2023 (d)	2e trimestre 2024 (d)	3e trimestre 2024 (p)	un trimestre *	un an **
Part des personnes indemnisables	67,6	70,0	67,1	-2,8	-0,5
Assurance chômage ⁽¹⁾	60,0	62,5	59,8	-2,8	-0,2
État ⁽²⁾	5,2	5,2	5,1	-0,1	-0,1
Part des personnes indemnisées parmi les indemnisables	71,8	69,3	71,8	2,4	0,0
Assurance chômage ⁽¹⁾	70,6	68,0	70,7	2,7	0,2
État ⁽²⁾	80,1	79,7	80,0	0,3	-0,1

(d) données définitives ; (p) données provisoires.

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(a) Y compris Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon.

(1) Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) et Allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF) hors conventions de gestion de l'Opérateur national de paie (ONP), Allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

(2) Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) y compris formation, Allocation Équivalent Retraite (AER), Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), Allocation Temporaire d'Attente (ATA2), Allocations du fonds de professionnalisation et de solidarité (FSP), Rémunération de fin de formation (RFF).

(3) Rémunération de formation France Travail (RFFT), ARE-ONP, AREF-ONP.

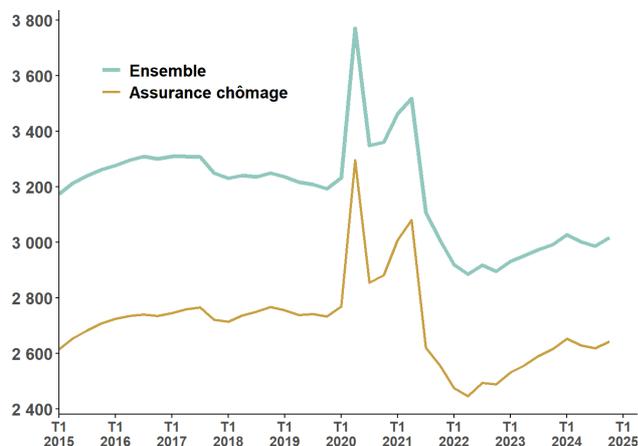
(4) Les personnes indemnisables sont celles ayant un droit ouvert. Parmi les personnes indemnisables, certaines sont effectivement indemnisées un mois donné ; d'autres ne le sont pas, principalement en raison de l'exercice d'une activité au cours du mois.

Champ : inscrits à France Travail en catégories A, B, C, D, E.

Source : France Travail, Fichier national des allocataires (FNA) et Fichier historique statistique (FHS).

GRAPHIQUE EN 1 | Personnes indemnisées au titre du chômage

En milliers, France ^(a), données CVS



Avertissement

Cet encadré est susceptible d'évoluer dans son contenu et son format dans les prochaines publications.

ENCADRÉ 2 • Les catégories des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique, les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : personnes tenues de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : personnes tenues de rechercher un emploi, en activité réduite courte (moins de 78 heures par mois) ;
- catégorie C : personnes tenues de rechercher un emploi, en activité réduite longue (plus de 78 heures par mois) ;
- catégorie D : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;
- catégorie E : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés, etc.) ;
- catégorie F : personnes en parcours social ;
- catégorie G : personnes en attente d'orientation.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le site internet de la Dares. Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent davantage affecter les données relatives aux inscrits à France Travail : modifications des règles d'indemnisation ou d'accompagnement, changements de procédure, incidents. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques des inscrits à France Travail. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail les statistiques sur le marché du travail.

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

En France hors Mayotte, lorsque sur un trimestre le nombre d'inscrits en catégorie A augmente ou baisse de plus de 33 000, il y a une probabilité supérieure à 95 % que la variation de la tendance sous-jacente soit de même sens. Ce seuil est de 30 000 pour le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C. Une [documentation](#) fournit des éléments d'aide à l'interprétation des séries sur les inscrits à France Travail. L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail sont disponibles sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).

Prochaine parution, le mardi 29 juillet 2025 : Dares indicateurs, Les inscrits à France Travail au 2^e trimestre 2025.

Valentin Cocuau (Dares) et Jérôme Dano (France Travail)

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère chargé du Travail

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
dares.communication@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère chargé du Travail. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.



STATISTIQUE
PUBLIQUE